

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothee de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1851 \(1er janvier-10 novembre\) : Guizot observateur des jeux de tensions entre le Président et l'Assemblée](#)[Item](#)[Val-Richer, Vendredi 17 octobre 1851, François Guizot à Dorothee de Lieven](#)

## **Val-Richer, Vendredi 17 octobre 1851, François Guizot à Dorothee de Lieven**

**Auteurs : Guizot, François (1787-1874)**

### **Les folios**

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### **Les mots clés**

[Amis et relations](#), [Bonaparte, Charles-Louis-Napoléon \(1808-1873\)](#), [Circulation épistolaire](#), [Conditions matérielles de la correspondance](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Politique \(France\)](#), [Posture politique](#), [Réseau social et politique](#), [Santé \(Dorothee\)](#), [Socialisme](#)

### **Relations entre les lettres**

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### **Présentation**

Date1851-10-17

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

### **Information générales**

Cote3130, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 14

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

Val Richer. Vendredi 17 Oct. 1851

En même temps que votre lettre j'en recevais une hier d'un ancien député, fort

sensé et fort mon ami, que vous m'avez quelquefois entendu nommer, de M. Plichon : " L'attitude que prend le Président nous rejette dans des perplexités nouvelles. Je ne puis croire encore qu'il change sa politique ; mais la seule incertitude qu'il autorise, sur ses dispositions est déjà un préjudice grave pour lui, pour la chose publique, et qui pèsera lourdement sur son avenir et sur le nôtre. Le rappel de la loi du 31 mai nous rejetterait, dans le Nord en plein gâchis révolutionnaire et deviendrait, dans le parti de l'ordre, le signal d'un sauve qui peut général. Je ne sais comment nous ferions pour rallier les fuyards. Tout le monde a le sentiment que cette loi est l'unique fondement de la sécurité actuelle. Elle est notre seul boulevard ; et ce serait, pour les différentes nuances du parti de l'ordre dans l'Assemblée, le cas, ou jamais, de résister. Je ne puis croire que le Président passe ce Rubicon ; le sentiment de l'honnête homme du chef de l'Etat qui a la conscience de ses devoirs et de sa responsabilité, prévaudra sur l'instinct du vieux conspirateur ; et il ne restait de tout ce bruit que l'ébranlement du peu de foi que gardait encore le pays et sa déconsidération inséparable d'une nouvelle tentative stérile. "

Voilà le sentiment d'un partisan déclaré de la prorogation des pouvoirs du président qui me dit encore quelques lignes plus bas : " Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai déploré de voir le nom du Prince de Joinville jeté dans la fournaise, si imprudemment pour lui, si malheureusement pour nous. "

J'ai retrouvé à peu près ce même sentiment dans les vingt-cinq personnes avec qui j'ai déjeuné hier, propriétaires, magistrats, manufacturiers, tous gros et influents bourgeois du pays. Ce que le Président perd dans cette classe, par sa tentative actuelle, est visible ; ce qu'il gagne, et ce qu'il ne perd pas, dans les couches inférieures et pressées de la société, il n'y a pas moyen de l'apprécier ; on n'y pénètre pas, et elles ne disent rien, ou ce qu'elles disent ne nous parvient pas. Mais là, quoi qu'il fasse, les socialistes sont plus puissants que lui.

Ma conclusion est donc de déplorer. Et je déplore d'autant plus que je persiste à croire qu'il y avait une bonne conduite à tenir, et qui pouvait être efficace. Ira-t-on jusqu'au bout de celle-ci ? Nous allons voir. Je voudrais bien vous voir débarrassée de votre bile. L'agitation qui vous entoure vous en distraira, mais ne la calmera pas. Les désordres des départements du Cher et de l'Allier sont graves, et symptomatiques.

J'ai vu hier des lettres et des voyageurs qui en arrivaient. C'était bien un mouvement de Jacquerie provoqué par l'arrestation de quelques meneurs socialistes, défendre ses Chefs et, à cette occasion, piller les ennemis. Voilà probablement deux départements de plus à mettre en état de siège. Cela est difficile à concilier avec une politique de Tiers Parti.

11 heures

Vous ne me donnez rien à ajouter. J'attends comme vous. Ma lettre vous a manqué hier par la faute de mon facteur qui, trempé de pluie n'a rien trouvé de mieux à faire que de se [?] et d'arriver trop tard à Lisieux. Adieu, adieu. G.

## Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, Vendredi 17 octobre 1851, François Guizot à Dorothee de Lieven, 1851-10-17.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/02/2025 sur la plate-forme EMAN :

## Informations éditoriales

Date précise de la lettreVendredi 17 oct. 1851

DestinataireBenckendorf, Dorothee de (1785?-1857)

Lieu de destinationParis

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVal-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024

---

3130  
Val Ricou - Vendred. 17 Oct. 1851

En me tenant que votre lettre  
j'en recevois une fois d'un ancien député,  
fais sens et fais mon ami, que vous  
m'avez quelquefois entendu nommer, le M.  
Plichon: "L'attitude que prend le Président  
nous rejette dans des perplexités nouvelles.  
Je ne puis croire encore qu'il change la  
politique; mais la seule incertitude, qu'il  
autorise, sur les dispositions, est déjà un  
préjudice grave pour lui, pour le chef  
publique, et qui pèsera lourdement sur son  
avenir et sur le nôtre. Le ruytel de la loi  
du 31 Mai nous rejeterait, dans le Nord,  
en plein gachis révolutionnaire et levindrog,  
dans le parti de l'ordre, le signal d'un  
sauve qui peut général. Je ne sais comment  
nous ferions pour rallier les fuyards.  
Tout le monde a le sentiment que cette  
loi est le unique fondement de la sécurité  
actuelle. Elle est notre seul boulevard; et ce  
serait, pour les différents nuancés du parti  
de l'ordre d'un N.Assemblée, le cas, un  
jamais, de résister. Je ne puis croire

que le Président passe ce Rubicon; le sentiment de l'homme homme, du chef de l'Etat qui a la conscience de ses devoirs et de sa responsabilité, prévaut sur l'instinct de la vaine conspiration; et il ne restera de tout ce bruit que l'étrangement du peu de foi que gardent encore la pays et la déconsidération insupportable d'une nouvelle tentative stérile.

Voilà le sentiment d'un partisan éclairé de la prorogation des pouvoirs du Président qui me dit encore quelques lignes plus bas: « Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai déploré de voir le nom de Pierre de Crinville jeté dans la balance, si impopulaire devant vous, si malheureusement pour vous ».

J'ai retrouvé le peuple, le même sentiment dans les vingt-cinq parlementaires avec qui j'ai été nommé: les propriétaires, magistrats, manufacturiers, bourgeois et influence bourgeois du pays. Ce que le Président perd, dans cette classe, par la tentative actuelle, est visible; ce qu'il gagne, ce ce qu'il ne perd pas, dans

les couches inférieures et proches de la société, il n'y a pas moyen de l'apprécier; on ne généralise pas, et elle ne disent rien, en ce qui les sent ne nous parvient pas. Mais là, quelque chose, les socialistes sont plus puissants que lui.

Ma conclusion est donc de déplorer, de je délore d'autant plus que je persiste à croire qu'il y avait une bonne conduite à tenir, et qui pouvait être efficace. Sera-t-on jusqu'au bout de celle-ci? Nous allons voir.

Je voudrais bien vous voir débarrassé de votre bilan. L'agitation qui vous entoure vous en distraira, mais ne la laissez pas.

Les troubles des départements du Chevre et de l'Allier sont graves et symptomatiques. J'ai une haine des lettres et des voyageurs qui en arrivent. C'est bien un mouvement de réaction provoqué par l'arrivisme de quelques meneurs socialistes. Défendez les chefs et, à cette occasion, vilitez les ennemis. Voilà probablement deux départements de plus à mettre en état de siège. Cela est difficile à concilier avec une politique de Paris-Paris. Si l'honneur.

Vous ne me donnez

6

8

rien à ajouter. J'attends, comme vous, que votre lettre  
soit à ma disposition par la faute de mon facteur  
qui, transporté de plaisir, ne veut le service de mes  
affaires que de le garder et d'arriver à temps à  
délivrer. Adieu, Adieu.

J

Paris le 18 octobre 1851. <sup>3434</sup>

j'ai vu hier soir M. Fould.  
tu j'ai, tu décide; décide  
pour son compte à voter contre  
l'abrogation de la loi du 31 Mai.  
tu surs de la révolution du  
sein de demander cette  
abrogation. presque sur  
que l'assemblée aura peur  
et fera la volonté du Président.  
le Président a fait une  
faute, il ne peut en faire beau-  
coup <sup>impunément</sup> encore car il ne peut  
peuvenir. le pays est à lui.  
les rebelles, les classes élevées,  
tout est unanime à blâmer  
ce qui vient de se passer.